



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2019**

Présents : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick et WODLING Nadine

Excusés : GERWIG Christelle et WILLAUME Franck

DECISIONS

- La commune étant actionnaire dans la Société Publique Locale XDEMAT pour la réalisation de la dématérialisation de nos actes administratifs, le conseil approuve le rapport annuel de gestion du conseil d'administration SPL-XDEMAT.
 - Le conseil accepte le montant de 16 426,00 € attribué par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CC2T.
 - Des modifications ont été apportées au règlement de la salle des Chapelines :
 - l'interdiction d'utiliser les trappes de désenfumage sauf en cas d'incendie, leur détérioration hors de cet usage sera facturée,
 - inclure le nombre de tables et de chaises ainsi que les dimensions des tables,
 - ajouter le plan de la salle,
- Le conseil valide les modifications apportées à ce règlement, que vous pouvez trouver sur le site de la commune <http://www.manonville.mairie54.fr/>
- Le conseil décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 55,00 €.
 - Le conseil décide d'organiser le traditionnel repas des Aînés avec les conseillers et leurs conjoints le dimanche 24 novembre 2019.
 - Travaux 2019 :
 - modification du tableau électrique de la salle des Chapelines par Toul'Elec pour un montant de 2 199,60 € TTC.
 - rechargement en calcaire sur une partie du chemin « Sous-la-Tour »,
 - création d'un chemin dans une parcelle communale, donnant accès derrière la salle et qui peut être utilisé pour déposer le bois du feu de la St Jean. Ces travaux ont été réalisés par MT Services pour un montant de 6 935,70 € TTC,

■ Chantier jeunes

« Les Jeunes Manonvillois » ont réalisé les travaux de peinture sur les volets de la mairie, la porte d'entrée du cimetière et la grille du monument aux morts durant l'été.

Nous les félicitons pour leur implication dans ce travail minutieux.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé au chantier avec les jeunes et à ceux qui ont apporté les collations.

INFORMATIONS

- L'arrêté préfectoral sur les restrictions de l'eau est prolongé au 1^{er} novembre 2019.
- Une consultation publique sur le projet d'augmentation du volume d'activité de l'unité de méthanisation exploitée par la société Est Biogaz à Noviant-aux-Prés, en vue d'atteindre une capacité de traitement de 99 tonnes de déchets agricoles par jour, aura lieu du 19 octobre au 16 novembre 2019 inclus à l'agence postale de Noviant-aux-Prés aux jours et heures habituels d'accueil du public.
- Les brioches de l'amitié ont été proposées par les conseillers au prix de 5,00 €. Merci de votre bon accueil.
- La Commune et la Manonvilloise organisent la saint Nicolas le samedi 7 décembre, départ du défilé à 15 h devant la mairie puis goûter et film salle des Chapelines.

Manonville le 8 octobre 2019

Le Maire,

Patrick THIERY